

INFO PARENTS

Vol. 14 • No 2
JUIN 2007

UNE PUBLICATION DES PARENTS FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Tél. : (506) 859-8107 • Téléc. : (506) 859-7191 • Sans frais : 1-888-369-9955 • Courriel : afpnb@nb.aibn.com • Site Internet : <http://www.bdaa.ca/parents>

Rencontrez des parents engagés

page 6



Le français sous le signe de la fierté

page 2

Dans le cadre d'un concours littéraire lancé par le Comité de parents de la polyvalente Roland-Pépin de Campbellton, le texte soumis par Marie-Pier Lagacé d'Atholville lui a mérité la première place.



La photo montre Marie-Pier Lagacé recevant son prix des mains de Chantal Duguay, conseillère en orientation au District scolaire no 5.

voir «Vigilance face à Internet» en page 5

Réflexion sur l'éducation

page 10

Qu'en pensez-vous? La prestation universelle pour la garde d'enfants

page 4

VIVRE AVEC
CONFIANCE.



Vous vivez avec confiance. Maintenant, votre famille peut se détendre en toute confiance...

Grâce à une entreprise qui fournit un service personnalisé professionnel depuis plus de 100 ans. Nous nous occupons de vos besoins en matière de finances et d'assurance afin que vous puissiez vous occuper de choses plus importantes... comme vos samedis matins en famille.

- Assurance-vie et assurance maladies graves
- Services financiers • Prêts hypothécaires • Assurance voyage



Assomption Vie

Communiquez avec nous dès aujourd'hui.
www.assomption.ca • 1 800 455-7337

Assomption Compagnie
Mutuelle d'Assurance-Vie

Le français, en toute fierté!

Les élèves des quatre coins de la province ont souligné leur fierté envers leur langue à l'occasion de la 18e Semaine provinciale de la fierté française, du 19 au 23 mars dernier.

Tel qu'annoncé dans l'édition de février de l'InfoParents, l'école Versant-Nord d'Atholville était le théâtre de la cérémonie d'ouverture de la SPFF. Les téléspectateurs de Télévision Rogers ont pu constater la qualité du spectacle offert par les élèves et des artistes de cette région alors que la cérémonie était retransmise en différé pendant les quelques jours suivant l'événement. Vitalité et originalité y étaient bel et bien présentes, de même qu'une prestation à saveur africaine offerte par des artistes du Burkina-Faso.

Cette année encore, l'Association francophone des parents a collaboré à la promotion de la SPFF en coordonnant la fabrication et la distribution de chandails aux couleurs de la SPFF. Des comités de parents et des écoles ont profité de cette promotion pour organiser la distribution de matériel promo-

tionnel comme activité de collecte de fonds.

La présidente de l'AFPNB, Mme Denyse LeBouthillier, a représenté l'AFPNB à la cérémonie d'ouverture, de même qu'à la cérémonie de clôture, une nouveauté cette année. Cette cérémonie a eu lieu au Théâtre Capitol le vendredi 23 mars et a mis en scène quelques jeunes artistes qui

Des parents ont récemment formé un comité de recrutement d'élèves afin de promouvoir l'école l'Escale des Jeunes de Bas-Caraquet, dans la Péninsule acadienne. Cette école jeune et moderne demeure un excellent lieu d'apprentissage et de rencontres pour toute la communauté. Malgré le déclin de sa population étudiante, les parents sont fiers d'en faire la promotion pour qu'elle continue de se distinguer.

Au cours de l'hiver dernier, un groupe de parents actifs au

faisaient partie du spectacle d'ouverture à Atholville, de même que des élèves d'écoles du Grand Moncton. Les gagnants des différents concours dans le cadre de la 18e SPFF reçurent leur prix au cours de la cérémonie de clôture.

C'est lors de cette même cérémonie que fut dévoilé le nom de l'école hôte de la cérémonie d'ouverture de

l'édition 2008. L'école Calixte-F.-Savoie de Sainte-Anne-de-Kent a donc été désignée pour assurer le lancement de la 19e Semaine provinciale de la fierté française, en mars 2008. Une première rencontre a déjà eu lieu avec le Comité organisateur provincial et tout augure positivement pour une belle cérémonie de lancement, d'au-

tant plus que l'année scolaire 2007-2008 coïncide avec l'achèvement des travaux de la nouvelle église de Sainte-Anne-de-Kent. On se souviendra que l'église datant de 1889 a été frappée par la foudre en 2005, au grand malheur de cette communauté située entre Richibouctou et Bouctouche.

Des parents font la promotion de leur école

sein de cette école a décidé de former un comité de recrutement d'élèves pour ses classes de maternelle à 8e année. L'objectif du groupe est d'inviter les parents de toute la région à considérer cette école comme une option possible pour leurs enfants.

Le comité de recrutement entend présenter l'Escale des Jeunes comme une école pleine de ressources avec une équipe de direction et d'enseignants très dévoués. L'école continue de se démarquer avec des activités sportives tels que le soccer, le ballon-panier et le badminton. De plus, plusieurs autres activités artistiques et scolaires ont lieu pendant l'année et les parents sont invités à y participer.

À l'aide d'un dépliant de promotion, le comité de recrutement invite les parents de la région de St-Simon ainsi que ceux de l'est de la ville de Caraquet à considérer l'Escale des Jeunes comme un choix intéressant pour leurs enfants. « C'est une deuxième option qui s'offre à ces parents et nous croyons sincèrement que pour plusieurs d'entre eux,

notre école peut s'avérer un excellent choix », a déclaré Benoit LeBouthillier, membre du comité de recrutement.

L'Escale des Jeunes est une école située au centre de la municipalité de Bas-Caraquet et est fréquentée par près de 150 jeunes de la communauté. Depuis deux ans, l'école est sous la direction de M. Alain

Bissonnette et elle sert de lieu de rencontre pour plusieurs activités scolaires, parascolaires et communautaires. On y fait la promotion du concept « école ouverte à sa communauté » qui contribue à une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la communauté. On peut joindre l'école au 506 727-7044.

DEVENEZ MEMBRE

OUI! Je deviens membre de l'AFPNB



- Membre individuel 5 \$
- Membre associatif 10 \$
- Membre institutionnel 25 \$

NOM OU ORGANISME

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

NO. DE TÉLÉPHONE

COURRIEL

DATE D'INSCRIPTION (J/M/A) ____ / ____ / ____



Un printemps de consultation

par **Denyse LeBouthillier,**
présidente

Par les temps qui courent, la population et les organismes du Nouveau-Brunswick ont la chance d'exprimer leur opinion sur une variété de sujets grâce à une série de consultations publiques.

Sur le thème d'une éventuelle autosuffisance du Nouveau-Brunswick, notre gouvernement provincial a entrepris une tournée aux quatre coins de la province pour recueillir les commentaires de sa population. Cette consultation a aussi servi à renseigner la population sur cet ambitieux projet.

Notre association de parents a profité de ces consultations pour donner le point de vue du parent sur l'éducation, l'économie, de même que les besoins en santé et en services à la petite enfance, en passant par les carences en alphabétisation.

Ainsi, dans le cadre de la tournée de consultation du Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif, l'AFPNB a réussi à faire une brève présentation sur l'apport de notre association au mieux-être des familles francophones du Nouveau-Brunswick. À cette occasion, notre directrice, Josée Nadeau, a expliqué au groupe dirigé par Mme Claudette Bradshaw que le parent a besoin de toutes les

ressources à sa disposition pour assurer le mieux-être de son enfant et que l'AFPNB est engagée à faire valoir le droit du parent à ces ressources.

L'éducation postsecondaire était également au programme ce printemps alors que la Commission sur l'éducation postsecondaire a fait escale à 12 endroits pour recueillir les suggestions et commentaires des groupes et individus. De plus, il était possible de soumettre des mémoires directement à la Commission sur l'éducation postsecondaire, ce que nous avons fait. Le mémoire de l'AFPNB, de même que les autres mémoires et commentaires, peuvent être consultés en ligne à www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/index.html.

Même si l'autosuffisance de notre province demeure lointaine, la mise en œuvre de bon nombre des recommandations apportées par les citoyens et les organismes aura le potentiel d'améliorer sensiblement le quotidien de nos familles. L'AFPNB a surtout mis en évidence que l'amélioration de la qualité de vie des familles aura une incidence sur le potentiel du Nouveau-Brunswick à encourager la rétention du capital humain et rendre la province invitante pour augmenter notre population active.

Étant donné que notre autosuffisance repose sur notre

capacité d'accueil et de rétention, il est logique de croire que l'amélioration des conditions de vie des familles mettra le Nouveau-Brunswick en position concurrentielle face aux autres provinces. Les avantages d'une meilleure qualité de vie sont immédiatement bénéfiques pour les familles qui vivent présentement dans la province.

Des représentants de l'Association ont participé au Grand rassemblement, point culminant des Grands chantiers sur les arts et la culture. Les recommandations formulées donneront le ton aux efforts de

développement de ce secteur au cours des prochaines années.

En tant que membre de la table de concertation sur l'éducation, l'AFPNB a tenu une Journée de réflexion en éducation, le 1er mai dernier. Des intervenants de tous les niveaux de l'éducation au Nouveau-Brunswick ont pris part à cette rencontre où différentes problématiques du milieu de l'éducation publique sont ressorties.

Toutes ces rencontres et discussions ont pour but de mieux coordonner les efforts afin d'améliorer les services offerts à nos parents ainsi que de d'offrir de meilleures conditions à



l'épanouissement harmonieux de l'individu et de la communauté.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET PERSONNELS

C'est votre
rêve qui se
réalise!

WWW.ACADIE.COM



Caisses populaires
acadiennes

plus haut, plus loin, ensemble



Librairie – French Bookstore
La Grande Ourse

577, rue Main St.,
Moncton NB E1C 1C6

- Service de commandes
- Expositions-Vente
- Salons du Livre
- Magasin

Tél/ Phone: (506) 853-7554 Fax.: (506) 855-2141
e-mail: lgo@nbnet.nb.ca

Heures d'ouverture
lundi au vendredi – 10h à 18h samedi – 10h à 16h

Qu'en pensez-vous, de la Prestation universelle pour la garde d'enfants?

Depuis maintenant quelques mois, les parents canadiens reçoivent 100 \$ par mois pour chaque enfant de moins de 6 ans dans le cadre du programme de Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE).

On se souviendra que cette mesure fut annoncée par le gouvernement fédéral actuel peu après son accession au pouvoir, en janvier 2006, éliminant du même coup un projet du gouvernement précédent qui visait à créer un système de garderie à l'échelle du pays.

Les groupes de parents et les intervenants du milieu de la petite enfance se sont mobilisés contre la décision de ne pas donner suite à l'entente entre les provinces et le gouvernement fédéral précédent de mettre en place un système national de garderies. Malgré cela, l'administration fédérale ne revint pas sur sa décision et mit rapidement en place le programme PUGE.

Un an plus tard, il serait intéressant de connaître les impressions des parents touchés par ces prestations.

Tout d'abord, il serait bon de savoir ce que vous, parents, pensez du montant mensuel de 100 \$ par enfant de moins de 6 ans que vous recevez. Ce montant a-t-il une influence sur votre choix des services de garde pour votre enfant? Consacrez-vous le même pourcentage de votre revenu à la garde de vos enfants?

La Prestation universelle est versée directement au parent, qui décide comment ce montant sera dépensé. La PUGE fut créée pour alléger le fardeau des frais de garde et d'encourager les parents à occuper un emploi ou poursuivre une carrière à l'extérieur du foyer. Considérez-vous que ces objectifs sont atteints?

On peut poser toutes sortes de questions sur ce sujet : Quelle est votre réaction au fait que la PUGE est im-

posable? Le montant versé a-t-il une influence sur le choix de poursuivre une carrière ou occuper un emploi? Croyez-vous que l'accès à un système de garderie éducative uniforme serait un incitatif à occuper un emploi? À quelles fins avez-vous utilisé votre prestation?

La PUGE a-t-elle eu un effet

quelconque sur l'accès et l'amélioration des conditions dans les garderies? D'après vous, les garderies qui veulent améliorer leurs programmes et les conditions de travail de leurs employés devraient-elles majorer leurs taux en se disant que les parents ont maintenant un montant mensuel supplémentaire qu'ils peuvent con-

sacrer aux services de garde?

Bref, qu'en pensez-vous de la Prestation universelle pour la garde d'enfants? Nous vous invitons à nous faire part de vos opinions et commentaires sur ce sujet en faisant parvenir un message par courriel à afpnb@nb.aibn.com ou en composant le 506-859-8107.

Vigilance face à Internet

par Marie-Pier Lagacé,
élève de la Polyvalente Roland-Pépin

Il est tout à fait évident que cette intelligence virtuelle que nous appelons Internet renferme de multiples avantages mais, la question que tout le monde se pose aujourd'hui est : est-ce un atout ou un danger?

Pour ma part, la balance penche surtout du côté dangereux. Combien de jeunes filles ont parcouru mille souffrances par l'intermédiaire vicieux d'Internet? Tellement d'enfants sont initiés trop jeunes à la sexualité pour cause de la promotion exagérée de la pornographie sur d'innombrables sites et pour couronner le tout, trop d'adolescents et même d'adultes sont influencés par la violence des jeux accessibles sur cette machine.

Commençons par le fléau qui guette une grande partie de jeunes à la recherche d'appartenance croyant pouvoir combler ce besoin en rencontrant de nouvelles personnes sur des « chat ». Souvent, les inconnus rencontrés sur ces sites semblent inoffensifs. Certains d'entre eux peuvent discuter et se rapprocher de leur victime pendant plus d'un an avant de passer à l'attaque et proposer une rencontre - un enfant sur trois clavardant sur le net se voit invité à une rencontre face à face.

Les sites de rencontre sont souvent utilisés par de nombreux criminels pour trouver des jeunes filles bonnes pour le trafic humain, la prostitution et ainsi de suite. Le pourcentage de viols en France est monté de 7 pour cent! Ne vous demandez pas pourquoi; les ami(es) que ces enfants attendent sont rarement des ami(es).

Dans le même ordre d'idées, la pornographie, parlons-en! Un tiers des jeunes ayant accès à Internet seront confrontés à ces images obscènes que ce soit volontaire ou non. Je suis absolument convaincue que les enfants doivent prendre le temps qui leur est nécessaire pour grandir et être assez matures pour comprendre et assumer ce qu'ils voient. Ils auront chacun une réaction différente face à ces images. Certains seront complexés et leur estime d'eux-mêmes descendra en flèche. D'autres auront peur de grandir ayant eu une fausse image de la sexualité et de l'âge adulte. Certains seront même tentés de reproduire ce qu'ils voient.

Ensuite, il y a les fameux jeux en ligne. Dans le monde actuel, est-ce réellement nécessaire de fabriquer ces jeux violents et exagérément sadiques pendant qu'ici, dans la vraie vie, on essaie avec ardeur de créer un environnement paisible? Prenez par exemple le drame du collège Dawson : des gens ne se sont-ils pas empressés de fabriquer un jeu mettant en vedette le meurtrier? Je trouve cela tout à fait inconvenable! Ce n'est que promouvoir volontairement la violence et la présenter comme une action normale et acceptable, ce qui est loin d'être le cas!

En somme, vous avez sûrement compris qu'à mon avis, Internet constitue un danger mais, je tiens aussi à préciser que je ne crois en aucun cas cette situation sans issue. La source du problème ne résiderait-elle pas sous la responsabilité parentale? Il existe des tonnes de programmes de contrôle

suite à la page 5

INFO PARENTS

Réalisé par	Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
Montage	Betty Melanson, Le Moniteur Acadien
Éditeur	Équipe du journal
Équipe de rédaction	Conseil d'administration de l'AFPNB Équipe du journal Jacques Mourant, agent de communication
Tirage	82 000 copies

Financement

La publication de l'Info-Parents est possible grâce à l'appui de Patrimoine canadien, du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ainsi que nos commanditaires et annonceurs. L'Info-Parents se veut un outil de communication pour tous les parents francophones du Nouveau-Brunswick.

L'alphabétisation familiale célébrée

Les familles du Nouveau-Brunswick ont profité de la Journée d'alphabétisation familiale, le 27 janvier dernier, pour participer à des activités offertes un peu partout dans la province.

Dans la région du Sud-Est, l'Association francophone des parents a participé à l'organisation d'activités au centre commercial Place Champlain de Dieppe, en collaboration avec d'autres organismes voués au mieux-être des familles.

L'idée générale de la Journée d'alphabétisation familiale est de souligner l'importance pour le parent d'encourager son enfant à la lecture dès le jeune âge et tout au long de sa croissance. La lecture étant la base de l'apprentissage formel, il est d'autant plus important que celle-ci soit perçue comme une activité intéressante par l'enfant.

La Journée d'alphabétisation familiale dans la région du Sud-

Est est l'œuvre d'une douzaine de représentants d'organismes pilotés par le service Parle-moi de la Régie régionale de la santé Beauséjour. Le groupe avait préparé un horaire comportant du bricolage, des chansons contes et comptines et la création d'un livre. Un rallye-recherche était également offert où on invitait les participants à poser des questions à différents kiosques.

Outre l'AFPNB et le service Parle-moi, la Journée d'alphabétisation familiale au Sud-Est a compté sur la participation de la coalition « Le goût de lire », du District scolaire 01, de la bibliothèque publique de Moncton, de l'Association des troubles d'apprentissage du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, de VON-Bébé et moi en santé, de Stimulation à l'enfance inc. et du Centre de ressources familiales du Grand Moncton.

Des livres, des jeux et du matériel touchant l'alphabétisation et la famille furent distribués à près de 100 familles au cours de la journée. La particularité linguistique de la région fut respectée pour la tenue de la journée puisque la programmation comprenait une partie en

français et une autre en anglais.

La Journée d'alphabétisation familiale 2008 est déjà en préparation et l'AFPNB fera encore partie du groupe organisateur. Étant donné que cette activité vise essentiellement les familles, l'opinion des parents est très appréciée. À cet effet,

les parents qui ont des suggestions de format ou d'activités pour la Journée d'alphabétisation familiale de 2008 sont invités à les faire parvenir à l'agent de communication de l'AFPNB en appelant au 869-9601 ou par courriel à afpnb.communication@nb.aibn.com.



Vigilance face à Internet

suite de la page 4

parental à installer sur votre ordinateur. Cette solution ne règlera peut-être pas tous les problèmes mais, réfléchissez bien, ne croyez-vous pas que votre enfant mérite de grandir en sachant la différence entre le bien et le mal, ce qui est dangereux ou non? Voulez-vous vraiment que votre petite fille grandisse avec des complexes, faisant ce qu'elle a vu. Voulez-vous vraiment que votre petit garçon soit inspiré par ces jeux en ligne? Le choix vous est donné, à vous de jouer les bonnes cartes et de tracer un avenir plus sûr pour vos enfants.

L'école française pour mon enfant
un choix, un droit

Vous êtes un couple francophone-anglophone et vous posez des questions sur vos droits à l'éducation francophone de vos enfants ?

Premiers éducateurs de votre enfant, vous jouez, comme parent, un rôle crucial dans le développement du bilinguisme chez celui-ci, qu'il soit d'âge préscolaire ou d'âge scolaire.

L'école française est un **choix** ainsi qu'un **droit**...

Pour plus de renseignements ou pour recevoir une brochure, veuillez communiquer avec nous.



Réseau d'appui
aux ayants droit

421, avenue Acadie
Dieppe, N.-B. E1A 1H4
Téléphone : 506.859.8107
Télécopieur : 506.859.7191

www.bdaa.ca/parents
reseau@nb.aibn.com

Conseil d'administration 2006-2007

À l'issu du Congrès des parents tenu le 4 novembre dernier au Centre Sainte-Anne de Fredericton, l'Association francophone des parents a élu un Conseil d'administration composé de parents francophones qui ont chacun des fonctions essentielles au développement des dossiers de l'Association.



La présidence de l'AFPNB est assurée par Denyse LeBouthillier, langagière de profession

demeurant à Shédiac et maman de cinq enfants. Denyse est très active au sein de l'AFPNB, n'hésitant pas à représenter les parents francophones dès qu'il est question de défendre leurs intérêts et de faire valoir la position de l'Association dans les dossiers touchant les familles et leur mieux-être.



L'AFPNB compte deux vice-présidences : l'administration et la programmation. Madeleine Vachon, mère de 4 enfants et habitant dans la région de Fredericton, occupe le poste de vice-présidente à l'administration. Membre du Conseil d'administration depuis 1995, Madeleine a consacré 15 années à ses enfants avant de réintégrer le marché du travail. Elle est une passionnée de l'éducation sous toutes ses formes.



Hugues Lavoie de Sainte-Marie-Saint-Raphaël occupe le poste de vice-président à la programmation. Détenteur d'un DEC en Sciences Humaines du Collège de St-Félicien, d'études en

Logistiques du Collège George Brown de Toronto et d'un Bacc Multidisciplinaire de l'Université de Moncton, Hugues est père de 2 enfants et est coordonnateur de la sécurité pour le compte de Foulem Construction de Caraquet.



À la trésorerie, on retrouve Claudette Devarences-Melanson, domiciliée à Dieppe et mère de 3 enfants. Son temps est partagé entre sa famille, un emploi d'infirmière hygiéniste et la gestion d'une garderie dont elle est propriétaire.



Le secrétariat de l'Association est confié à Marie Nyanziga, de Fredericton. Détentric

d'une maîtrise en sociologie de l'Université Laval de Québec et un DEC en travail social, ses occupations professionnelles portent sur la recherche dans le domaine de la sociologie et dans le domaine de l'intervention psychosociale. Deux de ses trois fils étudient en administration des affaires alors que son plus jeune fréquente l'École Sainte-Anne de Fredericton.



Les autres membres du Conseil d'administration se partagent la responsabilité des quatre secteurs d'intérêt de l'AFPNB. Au secteur de la petite enfance, on retrouve Jody Dallaire, coordonnatrice de la Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick et présidente nationale de l'Association canadienne pour la promotion

des services de garde à l'enfance. Elle est la mère de deux fils, âgés de 12 et 8 ans. Jody réside avec son mari à Dieppe.



Gilles Vienneau, de Shédiac, est affecté au secteur de la santé, un domaine qui lui est bien connu, celui-ci étant directeur général de Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick. Il est père de 2 enfants.



Le secteur culture est la responsabilité de Bruno Cormier, domicilié à Négouac depuis trois ans. Père d'un garçon de 15 ans, Bruno est à l'emploi du quotidien L'Acadie Nouvelle. L'avenir des jeunes francophones est l'une de ses plus grandes préoccupations, de même que la préservation du patrimoine culturel de l'Acadie.



Nouvellement arrivée au sein du Conseil d'administration de l'AFPNB, Jocelyne Mazerolle, d'Allardville, a reçu le secteur de l'éducation comme dossier. Membre du Comité parental d'appui à l'école de l'école François-Xavier-Daigle, Jocelyne est mère d'une fille et travaille chez Lounsbury Automotive Ltd comme conseillère aux ventes.



L'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick accueillait des invités de marque lors du Congrès des parents 2006, alors que le Premier ministre Shawn Graham de même que l'Ombudsman et Défenseur des enfants et de la jeunesse, Bernard Richard, ont pris la parole, M. Graham dans le but d'exposer brièvement le travail qu'espère accomplir son gouvernement au niveau des familles et M. Richard, décrivant le rôle du Défenseur des enfants et de la jeunesse. On aperçoit, de gauche à droite dans la photo, Jody Dallaire, conseillère; Josée Nadeau, directrice; Madeleine Vachon, vice-présidente à l'administration; Denyse LeBouthillier, présidente; l'Ombudsman Bernard Richard; le Premier ministre Shawn Graham; Bruno Cormier, conseiller; Claudette Devarences-Melanson; et Gilles Vienneau, conseiller.



Parents impliqués

L'article qui suit est le résultat d'une recherche d'un étudiant du programme de Droit de l'Université de Moncton, Jonathan Saumier. Sans constituer un avis légal, le texte de M. Saumier souligne l'importance pour le parent de s'intéresser de près à l'éducation de son enfant. On y fait référence à la Loi sur l'éducation qui peut être consultée au site Web www.gnb.ca/0062/PDF-acts/e-01-12.pdf

S'impliquer dans

l'éducation de son enfant

Il va sans contredire que de nombreux parents souhaitent s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants. La question sur laquelle s'arrêtent plusieurs parents est souvent la même : Comment puis-je m'impliquer? La Loi sur l'éducation du Nouveau-Brunswick¹ offre une réponse qui vaut la peine d'être analysée d'un point de vue juridique.

La Loi sur l'éducation du Nouveau-Brunswick (qui précise la structure de gouverne des écoles de la province) encourage une implication des parents par l'entremise des comités parentaux d'appui aux écoles (CPAÉ). On y retrouve également des renseignements importants sur le fonctionnement des écoles et le rôle des parents. Ces renseignements nous permettent d'émettre certaines réserves quant à l'influence réelle que possèdent les CPAÉ auprès des Conseils d'éducation de districts (CÉD). Les CÉD ont le pouvoir de créer les plans éducatifs des écoles.

Les pouvoirs des CPAÉ sur les CÉD

Les articles 5(3) et 6.1 de la Loi attribuent une grande discrétion aux conseils d'éducation de districts en ce qui concerne les matières pédagogiques enseignées dans les écoles. Selon l'article 36.9 la tâche

principale d'un CÉD est d'établir un plan éducatif pour les écoles de son district.

Selon la Loi, le CÉD n'est pas dans l'obligation explicite de consulter un ou plusieurs comités parentaux d'appui aux écoles lorsqu'il élabore ce plan éducatif qui s'applique à toutes les écoles.

En fait, la seule obligation du CÉD envers un comité parental d'appui à l'école est définie à l'alinéa 36.9(5)(f) qui prévoit que le CÉD est tenu de « [maintenir] une communication entre le conseil de district et les comités parentaux d'appui à l'école... »

On peut se poser la question sur la définition de « maintenir une communication ». De prime abord, cela ne crée aucune obligation de consultation. Selon cette logique, les CÉD peuvent donc rédiger le plan éducatif sans consulter les comités de parents.

Il relève donc purement de la bonne foi (et non d'une obligation légale) de la direction des écoles d'impliquer activement les CPAÉ dans la gestion de celles-ci.

L'importance de communiquer avec le personnel scolaire

La Loi attribue plusieurs droits aux parents qui veulent s'impliquer dans l'éducation de leur(s) enfant(s) mais pourtant, comme nous l'avons mentionné, elle ne crée pas (du moins de façon explicite) les obligations légales nécessaires auprès du personnel scolaire afin d'assurer que ces droits sont respectés.

Par exemple, selon l'alinéa 13(1)(b) de la Loi, un parent a le droit de communiquer avec le personnel scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans l'intérêt de son enfant. De façon similaire, le paragraphe 13(2) stipule que le parent d'un élève a aussi le droit de consulter l'ensei-

gnant ou le directeur d'école en ce qui a trait à l'instruction de l'élève.

Pourtant, l'article 27 (qui porte sur les obligations des enseignants) n'impose pas une obligation aux enseignants d'être attentifs aux inquiétudes des parents qui voudraient exercer leur droit en vertu de l'article 13. Le même principe s'applique aux directeurs d'écoles (qui selon l'article 28 qui précise leurs obligations) ne sont pas explicitement tenus d'être à l'écoute des parents qui voudraient exercer leur droit selon l'article 13.

Des questions légitimes et importantes se posent donc au sujet de l'application pratique de l'article 13. En effet, à quoi bon avoir tous les droits d'interpeller le personnel scolaire et les enseignants de son enfant si ceux-ci n'ont aucune obligation de considérer les commentaires des parents?

Un jugement en faveur de l'enfant

Heureusement, cette ambiguïté semble se clarifier à la lumière d'un jugement rendu au mois d'août 2004 par la Commission d'enquête du Nouveau-Brunswick dans l'affaire *Cudmore v. Nouveau-Brunswick (Ministère de l'Éducation)*². En bref, monsieur et madame Cudmore ont poursuivi le Ministère de l'éducation alléguant que celui-ci n'avait pas fourni les ressources adéquates afin de subvenir aux besoins particuliers de leur enfant qui éprouvait des troubles de comportement reliés à l'hyperactivité et ce, à l'encontre de la *Loi sur les droits de la personne*³.

Le jugement est intéressant dans la mesure où le tribunal a déclaré que les insuccès académiques de l'enfant étaient peut-être attribuables au climat familial difficile dans lequel l'enfant vivait; climat familial qui n'a jamais été porté à l'attention

du personnel scolaire par les parents de l'enfant.

Le tribunal a accepté l'opinion d'un témoin expert selon laquelle les troubles familiaux peuvent avoir un impact sur les résultats scolaires d'un enfant. Il en déduit donc que la mère avait le devoir d'en informer le personnel scolaire, afin que celui-ci puisse apporter les ajustements nécessaires.

Selon cette logique, nous pouvons comprendre que le personnel scolaire avait une certaine obligation d'agir afin d'apporter des ajustements nécessaires, si les parents avaient fait état du climat familial difficile dans lequel vivait l'enfant.

Il existe donc une obligation implicite d'agir de la part du personnel scolaire suite à l'information soumise par les parents ainsi qu'une obligation de la part des parents de soumettre toutes informations pertinentes au personnel scolaire en ce qui concerne leur enfant s'ils désirent que le personnel apporte des

ajustements.

Cependant, il ne faut pas se réjouir trop vite car les faits de cette affaire sont très complexes et particuliers. Ce qui signifie que les tribunaux pourraient facilement écarter ces conclusions, d'autant plus qu'elles proviennent d'une commission d'enquête provinciale. Les tribunaux ne se sentent que très rarement liés par les décisions de ces commissions.

Cette reconnaissance judiciaire d'une obligation implicite d'agir offre tout de même une lueur d'espoir. Pourrions-nous voir un courant jurisprudentiel se développer autour de l'affaire *Cudmore* de façon à pousser le législateur à créer une obligation explicite d'agir selon les commentaires des parents? Qui sait? Au moins la porte est ouverte, reste à voir si les tribunaux supérieurs emboîteront le pas.

¹ L. N.-B. 1997, ch. E-1.12 [la Loi].

² 2004 CarswellNB 442.

³ L.R.N.-B. 1973, ch. H-11.



CHOIX

Chers Parents,

Vous savez que l'école française est un droit ainsi qu'un choix. Il en va de même pour les services gouvernementaux.

On doit vous servir dans la langue officielle de votre choix dans toutes les régions de la province. C'est votre droit.

Si, pour une raison ou une autre, on ne vous accorde pas ce droit, nous pouvons intervenir. Communiquez avec notre bureau et nous examinerons la situation de plus près.

« C'est mon droit. C'est mon choix. C'est ma fierté. J'y tiens! »

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web www.languesofficielles.nb.ca ou composez le 1 888 651-6444.

COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES FOR NEW BRUNSWICK



COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le programme *Initiatives pour la petite enfance* examiné

Le ministère des Services familiaux et communautaires a publié, à la mi-mai, le résultat d'un examen en profondeur de son programme Initiatives pour la petite enfance (IPE), suivi d'un plan d'action. Ces annonces ont suscité des réactions partagées dans le milieu de la petite enfance.

Selon un communiqué émis par le ministère des Services familiaux et communautaires, l'examen tend à démontrer que le programme, en œuvre depuis 1994, réalise son objectif initial, soit de réduire le risque de problèmes de développement

chez les enfants de la naissance à l'âge de 5 ans.

Au dire de la ministre Carmel Robichaud, son ministère « veut faire en sorte que les services gouvernementaux à la petite enfance, y compris le programme IPE, s'appuient sur la participation parentale et des mesures utiles de soutien au rôle parental qui permettent à nos enfants de s'épanouir et d'être prêts à apprendre lorsqu'ils entrent à l'école. »

Entre autres, on estime que la maturité scolaire, c'est-à-dire les mots compris, a connu une amélioration notable. Les

résultats en ce qui a trait à la santé, au comportement et au fonctionnement cognitif se seraient également améliorés au Nouveau-Brunswick.

Quoiqu'il soit presque impossible d'établir un lien direct entre le programme IPE et l'amélioration des résultats, on s'entend pour dire que la contribution des IPE a eu une incidence sur les résultats.

L'examen a servi à ressortir certains problèmes que le ministère compte aborder afin d'augmenter l'efficacité des services à la petite enfance. Ainsi, on a réalisé que la création de deux ministères distincts en 2000 a créé une détérioration de la livraison des services. De même, on craint que cette détérioration s'accroisse avec le transfert imminent des services de Santé publique des IPE aux régions régionales de la santé.

Initialement prévues pour les enfants de moins de cinq ans, on se rend compte que le profil de la clientèle va au-delà de ce groupe, créant des listes d'attentes. Parallèlement, on croit que la modification et l'adaptation soutenues des directives, des normes et des lignes directrices ont entraîné une fragmentation graduelle du cadre de directives opérationnelles des IPE.

L'échange de renseignements a été identifié comme une préoccupation pour le succès des IPE, surtout au niveau des échanges entre les IPE et les Services de protection de l'enfance.

Au point de vue de la formation, on déplore un manque d'uniformité dans la formation du nouveau personnel de même que la formation continue du

personnel. La surveillance et la responsabilisation font également défaut, selon le rapport de l'examen. Entre autres, on souligne l'inexistence de méthode systématique pour surveiller le rendement de l'ensemble du programme des IPE ou des différents volets de services. Une évaluation informelle a tout de même lieu pour déterminer les résultats individuels des clients.

Le rapport soumet une série de recommandations pour améliorer le programme Initiatives pour la petite enfance. Le rapport complet est offert en ligne au site Web www.gnb.ca/0017/Children/ecir/evindex-f.asp.

Comme gestionnaire du Réseau de la petite enfance, l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick se réjouit que le ministère de Services familiaux et communautaires ait réussi à identifier les problèmes inhérents au programme Initiatives pour la petite enfance.

L'AFPNB et le Réseau de la petite enfance constatent toutefois que le plan d'action prévoit que la responsabilité du programme IPE demeurera partagée, certaines parties étant du ressort du ministère de la Santé et d'autres relevant de Services familiaux et communautaires.

Il est à espérer que les « mécanismes de prise de décision clairs » et les changements dans la structure de gestion proposés par la ministre Robichaud seront suffisants pour surmonter les situations engendrées par une responsabilité partagée du programme IPE.

À la proposition de la ministre de créer un comité dont

le rôle principal sera d'élaborer des plans de travail, le défenseur de l'enfance et de la jeunesse, Bernard Richard, rétorque que la ministre ne cherche qu'à gagner du temps plutôt que de prendre les décisions qui s'imposent.

S'il est vrai que l'examen a été réalisé en 2005 et qu'il n'a été présenté que ce printemps, on doit se rappeler que cela fait à peine un an que le gouvernement actuel est en poste. Il faut toutefois reconnaître qu'un leadership solide est nécessaire afin de surmonter les lourdeurs administratives causées par le partage des responsabilités entre les ministères.

Du point de vue de la clientèle, c'est-à-dire les familles, le dossier politique importe peu : ce qui compte, c'est de recevoir les services souhaités dans un délai raisonnable. Le programme des Initiatives pour la petite enfance vise les enfants d'âge préscolaire, une période très courte et très déterminante au développement de l'enfant.

À cet effet, l'AFPNB est heureuse d'apprendre que le ministère des Services familiaux et communautaires a entrepris de mieux soutenir les efforts des 17 agences d'intervention précoce en redirigeant le travail des travailleurs sociaux de la petite enfance. Cela permettra, entre autres, d'identifier plus tôt les lacunes du développement de l'enfant et, possiblement, d'apporter les soins et les correctifs nécessaires.

Il faut maintenant se tourner vers l'avenir pour savoir si les changements proposés donneront des résultats pour le mieux-être des familles.

Le Réseau de la petite enfance

Le Réseau de la petite enfance du Nouveau-Brunswick œuvre à la maximisation de politiques familiales pour la petite enfance en fonction des besoins et enjeux des familles francophones et exogames du Nouveau-Brunswick.

Depuis sa création, le Réseau de la petite enfance a élaboré un plan d'action provincial et a organisé un Colloque de la petite enfance, en plus de participer au Forum du Premier ministre, au Colloque national de la petite enfance, au Colloque atlantique de la petite enfance, ainsi qu'au Forum sur les modèles des centres de petite enfance et famille du Nouveau-Brunswick. Le Réseau fait également partie de la Coalition de la petite enfance atlantique.

Regroupant des intervenants de tous les niveaux des services à la petite enfance, le Réseau est sous la gestion de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick. Des demandes de subvention pour la recherche ont été soumises pour des projets comme un programme enrichi des garderies et « Les Petits Crayons », un projet-pilote pour un programme d'accompagnement pour le nouveau parent.

Des bulletins sont publiés afin de sensibiliser nos élus aux besoins et enjeux de la petite enfance. Ceci s'inscrit dans la volonté du Réseau de mettre la petite enfance au cœur des discussions communautaires, politiques et sociales.

Les États généraux sur les Arts et la Culture

par Bruno Cormier

On a déployé les projecteurs, le personnel technique et tout l'équipement nécessaire pour faire du Grand Rassemblement 2007 un événement qui marquera la société acadienne dans son ensemble.

Il convient tout d'abord de féliciter les organisateurs et les animateurs pour le professionnalisme et la rigueur manifestée tout au long de ces journées consacrées aux arts et à la culture. L'Association acadienne des artistes professionnels du N.-B., qui a porté à bout de bras ce lourd dossier et qui a livré une marchandise impeccable, fruit d'une machine bien réglée et productive à souhait, se voit confier par le gouvernement du Nouveau-Brunswick de poursuivre le travail entamé et de donner aux vœux exprimés l'espérance d'une palpable réalité.

Les États Généraux, c'est deux ans de consultations auprès de toutes les personnes concernées, c'est-à-dire tout le monde. Peu importe où vous vous situez dans l'échelle sociale, si vous n'avez pas participé aux délibérations et aux réunions, quelqu'un d'autre l'a fait en vous représentant à travers une multitude d'organismes, d'associations et de ministères qui ont répondu à l'appel de ce rassemblement des créateurs et des consommateurs d'art et de culture. L'AFPNB, forte de son mandat de veiller à ce que les jeunes francophones de la province puissent bénéficier du meilleur encadrement éducatif, de la petite enfance jusqu'à l'université, se joint à l'ensemble des participants pour endosser les conclusions de la volonté commune de placer les arts et la culture à la place qui lui revient dans la continuité de la société acadienne.

Loin d'être une finalité en soi, le Grand Rassemblement 2007 se veut le début d'une nouvelle manière de concevoir le rôle et la place des arts et de la culture au sein d'une société libérale et résolument tournée vers un avenir qui se prépare accueillant. Il convient maintenant de se retrousser les manches et de mettre en place les actions et les mécanismes qui permettront de concrétiser cet avenir pour le bénéfice de tous et chacun.

Au plan éducatif, cela signifie concrètement que les arts et la culture se positionneront favorablement tant au niveau de l'apprentissage qu'au niveau du curriculum des enseignants. L'Université de Moncton et le ministère de l'Éducation seront appelés à jouer un rôle prépondérant en intégrant l'art et les artistes à la vie scolaire.

Il a été démontré clairement que les arts et la culture sont des outils de première importance dans le développement de la construction identitaire de l'enfant, créant ainsi des individus qui sont plus aptes au fonctionnement social. C'est, à mon avis, le souhait de tout parent de voir son enfant s'épanouir de corps et d'esprit pour pouvoir affronter les embûches de la vie avec une chance supplémentaire dans leur bagage.

L'Acadie s'est donnée rendez-vous autour de ses artistes et de leurs créations et cette rencontre aura donné à chacun la chance de s'exprimer et de faire valoir une opinion qui, avant le Grand Rassemblement, n'arrivait pas toujours au bon destinataire. Se parler, se comprendre et travailler vers un même objectif : C'est ça, les États généraux.



Guide alimentaire sur mesure

La nouvelle version du Guide alimentaire canadien est maintenant disponible et, comme les versions antérieures, on y retrouve une foule de suggestions et de trucs pour mieux manger. La dernière version du Guide alimentaire remonte à 1992.

Le Guide s'adresse aux Canadiens et Canadiennes qui souhaitent combler leurs besoins en vitamines, minéraux et autres éléments nutritifs, réduire le risque d'obésité, de diabète de type 2, de maladies du cœur, de certains types de cancer et

d'ostéoporose.

La publication du guide est en réaction au taux d'obésité sans cesse croissant au Canada. Le nouveau guide se veut plus facile à comprendre que la version précédente et indique les bons aliments, précise les quantités suffisantes et comprend les résultats de nouvelles recherches sur la bonne nutrition.

En général, le Guide alimentaire offre un outil à quiconque souhaite atteindre

un état de santé globale et de bien-être. En plus de proposer des choix alimentaires judicieux, on y retrouve une foule de renseignements sur la nutrition et l'activité physique. Des trucs et suggestions qui peuvent facilement être mis en pratique y sont offerts à profusion.

Le site Web de Santé Canada (www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/index_f.html) est un bon endroit pour prendre con-

naissance des renseignements offerts dans le Guide alimentaire. Il y est également possible d'élaborer un guide alimentaire personnalisé selon le sexe, l'âge et les goûts de chacun.

Il est possible de se procurer un exemplaire imprimé du nouveau Guide alimentaire en appelant au 1-800 O-Canada (1-800-622-6232), par la poste à l'adresse Santé Canada, Indice de l'adresse : 0900C2, Ottawa (Ontario) K1A 0K9 ou en remplissant un formulaire à cet effet au site Web www.hc-sc.gc.ca/home-accueil/contact/pubs_f.html. Un document en format pdf contenant le Guide alimentaire peut également être téléchargé depuis le site www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/order-commander/index_f.html.




ACADIE PRESSE

*...C'est avant tout
une question de satisfaction*



Caraquet **Dieppe** **Fredericton**
506.727.7793 **506.384.4482** **506.455.7797**

1.866.802.7777
www.acadiepresse.com



**DISTRICT
SCOLAIRE 5**

Au terme d'une autre année scolaire, remplie d'expériences multiples et diversifiées, le Conseil d'éducation et la direction générale du District scolaire 5 désirent exprimer leur plus vive reconnaissance à tous ses intervenants.


*Merci à tous nos élèves, pour leur engagement et persévérance;
Merci à tous les parents pour leur participation à l'éducation de leurs enfants;*

*Merci aux bénévoles, pour ce temps consacré à l'éducation;
Merci à notre personnel, qui, à tous les jours, guide nos élèves dans leurs apprentissages.*

Aux finissantes et finissants, félicitations pour avoir terminé avec succès cette 1ère étape de votre vie et puissiez-vous découvrir un avenir des plus prometteurs.

À toutes et tous, nos meilleurs vœux pour des vacances estivales des plus agréables !

Mario Pelletier *Jean-Guy Levesque*
Président du conseil d'éducation *Directeur général*



Message de fin d'année scolaire

*Le Conseil d'éducation et le personnel du district scolaire 01 souhaitent à tous les élèves de belles vacances d'été.
Prenez le temps de voyager et de découvrir par la magie de la lecture.
Un bon livre est un excellent compagnon de vacances.*

*À toutes les finissantes et à tous les finissants 2007,
nous vous souhaitons de franchir la prochaine étape de votre vie avec brio et succès !*

Ernest Thibodeau
Président

Anne-Marie LeBlanc
Directrice générale

Et si on s'en parlait, du Congrès des parents

Le prochain Congrès des parents aura lieu au Carrefour Beausoleil de Miramichi dans à peine cinq mois et les préparatifs vont bon train pour cette activité annuelle de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick. Le Congrès 2007 promet d'être très intéressant avec deux participants de marque, c'est-à-dire Martin Liberio et Martin Lajeunesse, du Québec.

Prévu pour le samedi 24 novembre 2007, le Congrès des parents sera une bonne occasion pour les parents de participer à des ateliers destinés à mieux les outiller dans leur rôle parental et les informer sur une foule de

sujets concernant le mieux-être de leur famille.

Sous le thème « Et si on s'en parlait », le Congrès des parents 2007 présentera des ateliers sur l'intimidation, la santé de nos adolescents, la façon dont les enfants vivent une séparation, ainsi que la sexualité de nos enfants. Ces ateliers seront animés par des intervenants reconnus dans leur domaine respectif.

L'atelier de M. Martin Liberio portera sur l'intervention démocratique. Grâce à cet atelier, les participants comprendront mieux l'importance de bien guider le comportement des enfants, en intervenant de manière démocratique. Aussi,

ils apprendront à apprécier davantage ce genre d'intervention et à délaisser peu à peu les approches plus traditionnelles. De plus, nous proposons différentes stratégies, plus positives, qui favorisent le développement harmonieux des enfants. Par le biais d'activités créatives et interactives, chaque participant pourra développer les bonnes stratégies pour mieux évaluer ses propres méthodes d'intervention, apprécier les valeurs démocratiques, et les intégrer dans ses démarches quotidiennes auprès des enfants, des parents et de ses collègues.

De son côté, Martin Lajeunesse abordera un sujet

touchant de nombreux enfants au Nouveau-Brunswick avec une intervention intitulée « Vivre avec un trouble d'apprentissage ». Lui-même un enfant hyperactif et dyslexique, Martin Lajeunesse est devenu consultant en ventes et en communications. Il est aussi directeur de sa propre entreprise. Ses troubles d'apprentissage sont toujours présents mais il développe des stratégies, ce qui lui permet d'avoir une vie harmonieuse. Il parlera de sa vie avec ses troubles d'apprentissage, des stratégies qu'il a développées et aussi des personnes qui l'ont soutenu et aidé.

Rappelons que le Congrès

2006 présentait une conférence de l'Ombudsman du Nouveau-Brunswick, M. Bernard Richard, ainsi qu'une allocution du Premier ministre Shawn Graham, en plus d'ateliers touchant à différentes facettes de la vie de parent.

Des détails supplémentaires seront publiés au cours des prochains mois au sujet du Congrès des parents 2007. Nous vous invitons cependant à inscrire le Congrès sur votre calendrier, le 24 novembre, et de surveiller l'édition d'octobre de l'InfoParents ainsi que le site Web de l'AFPNB afin d'en apprendre davantage sur le contenu du Congrès.



1^{er} Collège
*pour la satisfaction des diplômés**

Une raison de plus de choisir
La Cité collégiale

* Résultat obtenu lors du récent sondage sur la satisfaction des étudiants effectué par une firme externe dans les 24 collèges publics de l'Ontario.

Résidence sur le campus

citége - meilleures PRATIQUES

la cité collégiale
www.lacitecollégiale.com

L'Université de Moncton

notre université,
notre avenir



- Un ratio d'un professeur pour 14 étudiantes et étudiants
- Un généreux programme de bourses où un étudiant sur quatre reçoit une bourse
- Un taux de placement de 94,4 %
- Des installations modernes et accessibles en tout temps : à l'Université de Moncton, on retrouve un ordinateur pour cinq étudiantes et étudiants

- Un corps professoral compétent et disponible
- Un important centre de recherche où l'enseignement est enrichi par la recherche



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

info@umoncton.ca • www.umoncton.ca
858-4443 • 1-800-363-8336